



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DIRECTION DE LA MER DE LA MARTINIQUE

ÉTABLISSEMENTS DE PÊCHE

AVIS D'ENQUÊTE

Il sera ouvert du 1^{er} avril 2026 au 15 avril 2026 une enquête sur le projet de renouvellement de prise d'eau pour l'établissement ci-dessous désigné :

<i>Nom et Prénom du pétitionnaire</i>	<i>Adresse</i>	<i>Nature de l'établissement</i>	<i>Lieu où l'établissement est installé</i> <i>Surface</i>
<i>SASU NEMO (pdt : RENAUDIE Bernard°</i>	<i>14 rue Cherry Rosette Fond Lahaye 97233 Schoelcher</i>	<i>Viviers à langoustes</i>	<i>14 rue Cherry Rosette Fond Lahaye 97233 Schoelcher</i>

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'opposition contre le projet ci-dessus ou à faire des observations à ce sujet devront les consigner jusqu'au 15 avril 2026 sur le cahier mis à la disposition du public dans les bureaux de la direction de la mer à Fort-de-France ou dans les mairies de Schœlcher, Case-Pilote et de Fort-de-France.

Les demandes d'attribution visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir avant le 15 avril 2026 à la direction de la mer.

Arrêté la présente liste à une (1) demande.

A Fort-de-France, le 24 février 2026



Xavier NICOLAS

Directeur de la Mer